

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 23/09/2023

Compte-rendu

Le Président ouvre la séance à 9h10.

Il y a, à ce jour, 35 adhérents à l'association. 19 sont présents, 9 ont donné pouvoir. Il y a donc 28 votants.

Le Président remercie les membres présents. Il précise que, malgré ce qui avait été annoncé l'an dernier, il n'a pas été possible de réunir l'AG avant l'été.

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 17 septembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

Rapport Moral du Président

- En Février 2022, nous avons dû procéder à une actualisation tarifaire. Une deuxième a eu lieu au 1/09/2023.
- Des Conditions Générales de Vente (CGV) ont été instituées en mars 2022. Il n'y en avait pas jusqu'à présent mais leur mise en place a été rendue nécessaire par les problèmes récurrents sur le versement des arrhes. De petits ajustements ont été faits fin 2022. Les CGV nous ont simplifié les choses même si certaines personnes ont du mal à les accepter.
- En septembre 2022, la convention entre la Congrégation et l'Association a été revue. La dernière révision datait de 2007. Elle définit notamment le rôle des Sœurs au quotidien.
- Un programme de mise en valeur du parc a été initié. La Mairie d'Épernon a versé une subvention de 3000€ dans ce cadre (renouvelée en 2023). C'est important car le Parc est une source de joie et un atout du Prieuré, mais aussi une source de dépenses importantes. En contrepartie de la subvention de la Mairie, nous nous engageons à ouvrir le parc sur demande.
- L'ensemble des contrats fournisseurs a été revu et calé au 1^{er} janvier (sauf contrat chauffage calé sur la période de chauffe).
- Nous avons déployé les offres du Cèdre, centrale d'achat pour les structures proches de l'Eglise. Cela nous procure des conditions d'achat intéressantes dans beaucoup de domaines : énergie, alimentation, hygiène...
- En septembre 2022, un accord collectif du personnel a été validé. Nous étions auparavant rattachés à un accord collectif du diocèse mais celui-ci n'était plus actualisé.

Rapport Financier

Le Trésorier absent, le Président présente les éléments financiers.

	2021	2022	
Participation aux frais pour salles	11,30K€	29,95K€	+ 165%
Hébergement	110,25K€	161,13K€	+ 46%
Restauration	88,31K€	130,78K€	+ 48%
Taxe de séjour	3,74K€	3,93K€	+ 5%
Communauté	40,81K€	40,34K€	-1%
Animation spirituelle	1,50K€	1,30K€	-13%
Autres	8,37K€	1,06K€	-87%
Total	264,27K€	368,48K€	+ 39%

L'année 2021 ayant été très particulière, les % d'évolution entre 2021 et 2022 ne sont pas toujours représentatifs (par exemple, frais d'occupation de salles).

La ligne « Communauté correspond à ce que verse la Communauté à l'association pour l'utilisation du bâtiment qui lui est dédiée (10% du site) et les repas.

Les chiffres du 1^{er} semestre 2023 montrent une reprise significative de l'activité. On constate néanmoins que les réservations sont plus tardives qu'auparavant : les gens ont du mal à s'engager.

Le compte de résultat montre une évolution des produits de 12% entre 2021 et 2022.

Evolution des charges :

CHARGES	2021	2022	
Achats alimentation	28,23K€	41,11K€	+ 46%
Location immobilière	60,84K€	40,06K€	-34%
Eau, Gaz, Électricité, fuel	58,65K€	63,05K€	+ 8%
Entretien, réparations, espace vert.	20,85K€	16,76K€	-20%
Contrats entretien et autres	83,08K€	102,69K€	+ 24%
Indemnité communauté	43,69K€	44,08K€	+ 1%
Salaires et charges	124,41K€	197,58K€	+ 59%
Impôts taxes versements et assimilés	5,48K€	11,31K€	+ 106%
amortissements	18,83K€	17,92K€	-5%
Total	444,06K€	534,56K€	+ 20%
Charges exceptionnelles	-	5,11K€	-
Total des charges	444,06K€	539,67K€	+ 22%

La Congrégation a consenti une réduction des loyers en 2022 prolongée en 2023.

L'évolution du poste gaz, électricité... « n'est que de 8% » mais sera plus importante en 2023 du fait du décalage des factures par rapport à la période de consommation... De nombreux efforts sont faits pour réduire la consommation. Nous appliquons les 19° et coupons le chauffage dans les zones non occupées.

L'entretien des espaces verts a évolué, pour faire des économies mais aussi dans le cadre de la démarche Eglise verte : moins de tontes par exemple.

La forte augmentation du poste salaires et charges s'explique par l'indemnité de départ en retraite d'une salariée qui avait beaucoup d'ancienneté. Cette indemnité a été prise en charge en partie par la Congrégation.

Rapport d'activités de la Directrice

1. Fréquentation

- L'accueil a repris en février 2022 (janvier ayant encore été marqué par le covid) avec le retour de groupes de jeunes. L'activité a été soutenue jusqu'en Août. Septembre 2022 a encore été très bas en raison d'une reprise du COVID.

- En 2022, reprise des séjours de groupes mais les groupes habituels ont des effectifs plus réduits.

Il n'est pas rare que les groupes réduisent leur effectif de 50% au dernier moment. Nous avons ainsi arrêté l'accueil des groupes de Terre d'Eveil. On constate aussi que certains groupes réduisent les prestations (moins de repas par exemple).

Toutefois, de nouveaux groupes sont accueillis et les accueils de paroisse et d'individuels se développent.

Nous sentons aussi des difficultés financières chez nos résidents : de plus en plus de paiement en espèces et à la semaine.

- 2023 : les réservations ont commencé à battre leur plein dès février jusqu'à fin juin, c'était très intensif du fait du manque de personnel.

2. Accueil social

- L'hébergement social était devenu très tendu : peu de paiements, très lourd à gérer, des situations de violence, d'alcoolisme, des dégradations des logements. Et une cohabitation devenue trop difficile avec les stagiaires. Il a été arrêté en avril sauf si l'on est assuré d'un accompagnement par une structure.

3. Tarifs

- L'augmentation des tarifs a provoqué des réactions vives, parfois même des insultes.

4. Ressources humaines

- Le poste de salarié en cuisine a été vacant sans que nous ne trouvions de candidat. Une Sœur a assumé la cuisine une bonne partie de l'année, en alternance avec des salariés et bénévoles pour lui permettre des jours de repos. Un cuisinier végétarien a été accueilli 3 semaines en avril mais a été appelé à servir au Monastère des Chartreuses.
- Un portable d'astreinte de nuit a été mis en place, reposant sur les Sœurs et la proposition de création d'un poste d'agent technique et sécurité a été faite.
- En avril, embauche d'un agent technique, indispensable pour toutes les tâches comprenant du port de charge et beaucoup de petits travaux.
- Pour la 2^{ème} année, accueil de Sœurs étudiantes de Paris qui apportent une aide très appréciable l'été.
- Depuis juillet 2022, nous avons eu recours à un restaurateur d'Epemon qui, en tant que prestataire, assure la préparation des repas in situ.
- Arrivée également d'un agent à mi-temps pour l'accueil.
- Départ de l'agent d'entretien le 31 juillet : il ne restait donc dans la maison qu'un seul poste pour couvrir tous les besoins : on peut remercier ce salarié pour son travail et son investissement pour la Maison et les Sœurs. Grâce à un contrat avec Action emploi, des

personnes viennent en renfort mais il est difficile de trouver la personne adéquate pour le poste d'agent technique.

- Formation sécurité incendie pour tous les membres du personnel et Sœurs en septembre 2022.

5. Point travaux

- En février 2022, nous avons informé le CA que de grosses opérations de maintenance et des réparations sont nécessaires dans la maison, certains appareils arrivant en fin de vie. Certains travaux et renouvellement ont été entrepris en 2022 et seront poursuivis en 2023.

6. Informatique

- Démarrage du travail d'externalisation des données commerciales de notre logiciel de réservation vers SAGE, notre logiciel comptable : ce fut un chantier important qui nécessita un temps de travail important pour la directrice alors même que la charge de ce poste est exponentielle ...
- Une formation SAGE pour la directrice, son assistante et une bénévole qui œuvre beaucoup au niveau de la comptabilité fournisseurs-prestataires.
- Déploiement d'un espace de travail numérique à l'accueil pour chaque catégorie de salarié.
- Début du déploiement d'un nouvel opérateur nous permettant l'accès à la fibre et à la téléphonie via des téléphones en GSM.

7. Finances

- Trésorerie tendue et gestion au centime près qui occasionne du stress, ce qui a perduré encore plusieurs mois en 2023.
- Des appels aux dons ont été formulés en septembre et décembre.

8. Parc :

- il est ouvert sur demande. La mairie d'Épernon y a organisé une expo photos en juin 2022. Il y a eu également deux visites guidées très appréciées organisées par Épernon et Patrimoine et des visites d'écoles.

9. Achats

- Au niveau des achats, nous avons essayé d'augmenter le recours à des fournisseurs locaux. Par exemple, nous travaillons désormais avec un pressing local et cela se passe très bien.
- Nous avons recours au Cèdre, centrale d'achat pour les structures d'Eglise qui nous apporte des prix remisés. Néanmoins, en raison du conflit ukrainien mais aussi de l'après covid, rupture de certains produits et forte montée des prix.

Le Président apporte quelques compléments :

- Toutes les opérations comptables ont été déléguées à la COGEP ce qui nous permettra d'avoir un suivi des éléments financiers plus rapidement.
- En 2023, une convention a été signée avec l'Association du Rucher et 5 ruches sont installées dans le parc depuis avril. Cette association a pour objectif de créer du lien social. Elle comprend une quinzaine de personnes. En mai/juin a eu lieu la 1^{ère} récolte de miel. Malheureusement, les abeilles ont été attaquées par des frelons asiatiques. Pour s'en protéger, des filets ont été installés.

Renouvellement du Conseil d'Administration

Le CA est actuellement composé de 12 personnes (maximum prévu dans les statuts).

- 2 administrateurs sont en fin de mandat : Jean-Paul DENECHAU et Frank IMBERT.

Jean-Paul DENECHAU se représente ;

Frank IMBERT n'est pas candidat.

- 2 personnes ont été cooptées en cours d'année : Sr Albertine RAKOTOSOA et Sr Claudie BERGER.

Plutôt que de reprendre la fin du mandat de la personne qu'elles ont remplacée, il est proposé qu'elles se présentent et ainsi soient élues, le cas échéant, pour 3 ans.

- 4 sièges (au maximum) sont à pourvoir et 3 personnes posent leur candidatures :
 - Sr Albertine RAKOTOSOA
 - Sr Claudie BERGER
 - Jean-Paul DENECHAU

L'Assemblée donne son accord pour un vote à mains levées.

Les trois candidats sont élus à l'unanimité.

Questions diverses

- Frédéric, diacre sur la paroisse, est présent. Il indique qu'une équipe de charité de proximité existe sur la paroisse, qu'elle est en lien avec l'Association Accueil et Dialogue. Un lien reste à créer/renouveler avec le Prieuré.
- Il est rappelé les ciné-rencontres organisés au Prieuré : ils sont ouverts à tous, l'entrée est libre avec participation via une corbeille. La projection du film est suivie d'un temps d'échanges.
- Le coordinateur des bénévoles indique qu'il manque des bénévoles pour assurer l'accueil. Il y a également parfois des tâches de manutention à assurer. Il peut être contacté en laissant un message à son attention à l'accueil du Prieuré (02 37 83 60 01) ou par le formulaire de contact sur le site du Prieuré :

<https://www.prieure-saint-thomas.fr/2022/01/25/contacts/>